



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

organisation

Question écrite n° 96494

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la mention qui apparaît depuis le mois d'avril dernier sur les feuilles de soins délivrées par les médecins. Il s'agit d'un code de classification qui permet de déterminer l'acte effectué, avec une précision que l'on peut aisément décrypter en se référant au Journal officiel. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de supprimer cette mention qui remet gravement en cause le secret médical.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96494

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6126